



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET du Conseil municipal tenue le 11 décembre 2018 à 20 h 30 en la salle du Conseil, conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes, sous la présidence de Mme la mairesse Suzanne Roy, à laquelle sont présents les conseillères Isabelle Poulet, Nicole Marchand, Amélie Poirier, Lucie Bisson et les conseillers André Lemay, Claude Dalpé, Mario Lemay et Normand Varin formant QUORUM.

Sont également présents :

M. Pierre Bernardin, directeur général
M^e Nathalie Deschesnes, greffière

L'original de l'avis de renonciation est déposé aux archives.

La séance débute à 20 h 46.

18-748

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par Mme Amélie Poirier

RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. OUVERTURE

1.1 RÉFLEXION

18-748 1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. ADMINISTRATION

3. SERVICE DES FINANCES

18-749 3.1 ADOPTION – PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021

18-750 3.2 ADOPTION – BUDGET DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE EXERCICE FINANCIER 2019

4. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

5. SERVICE DES INFRASTRUCTURES

6. SERVICE DE L'URBANISME

7. SERVICE DES LOISIRS

8. **AVIS DE MOTION**
9. **PROJETS DE RÈGLEMENTS**
10. **RÈGLEMENTS**
11. **COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE AU PUBLIC**
12. **COMMUNICATIONS DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS AU PUBLIC**
13. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**
18-751 14.1 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-749

ADOPTION – PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, le Conseil doit adopter le programme triennal des immobilisations 2019-2020-2021;

Il est PROPOSÉ par M. Mario Lemay
 APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

QUE le programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021 soit adopté au montant de 97 166 441 \$, dont 26 281 527 \$ pour l'année 2019;

QUE le programme triennal d'immobilisations ou le document explicatif soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville de Sainte-Julie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-750

ADOPTION – BUDGET DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE – EXERCICE FINANCIER 2019

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, le Conseil doit adopter un budget pour l'exercice financier 2019;

Il est PROPOSÉ par Mme Lucie Bisson
 APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

D'adopter le budget pour l'exercice financier 2019 qui prévoit des revenus et des dépenses de 45 142 154 \$;

QUE le document explicatif du budget 2019 soit publié dans un journal distribué sur le territoire de la Ville de Sainte-Julie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

POINT 11. COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE

- Mme Roy mentionne que le budget sera disponible demain sur le site Internet de la Ville.
- Mme Roy souhaite de très joyeuses fêtes à toutes les Julievilloises et à tous les Julievillois.
- Finalement, Mme Roy précise qu'il y aura une séance extraordinaire le lundi 17 décembre prochain à 16 h 30 afin d'adopter tous les projets de règlement déposés à la séance ordinaire de ce soir et qu'aucune modification ne sera apportée à ces règlements.

POINT 12. COMMUNICATIONS DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS

- Les membres du Conseil souhaitent également de joyeuses fêtes à tous.

POINT 13. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Pierre Champagne

- M. Champagne demande à combien s'élève la dette de la Ville de Sainte-Julie.

Réponse : La dette est de 38 248 000 \$.

18-751

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Mme Amélie Poirier
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée à 21 h 24.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Suzanne Roy,
Mairesse

Nathalie Deschesnes,
Greffière